

# En route vers le label Cité de l'énergie Gold

Gaby Krapf-Gubser, conseillère municipale de Gossau (SG)

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie pour cette invitation qui me donne l'occasion de vous présenter le programme « Cité de l'énergie » et ses avantages pour la ville de Gossau. Je profite volontiers de l'opportunité qui m'est donnée pour vous informer sur la manière dont le label Cité de l'énergie, en particulier le processus de certification du label Gold, se répercute sur la politique énergétique de la ville de Gossau. Au cours du prochain quart d'heure, je vous présenterai un aperçu de ce que cela signifie dans la pratique.

Gossau est titulaire du label Cité de l'énergie depuis 1999 déjà. Depuis lors, je dirige – en tant que membre du conseil municipal qui se compose de cinq personnes - le département de l'approvisionnement et de la sécurité (Versorgung und Sicherheit) et suis également responsable de la politique énergétique de Gossau. Je vais principalement vous présenter les mesures qui ont été prises ces trois dernières années et demie.

## ➤ **Programme :**

- bref portrait de la ville ;
- politique énergétique ;
- mesures de responsabilité propre à la ville ;
- activités en collaboration avec le grand public ;
- conclusion.

## ➤ **Gossau : la métropole du Fürstenland**

compte environ **17 500 habitants**.

La commune couvre une superficie de 2750 ha, dont 1700 sont utilisés à des fins agricoles.

Cette utilisation agricole est, entre autres, pour beaucoup dans le fait que la ville de Gossau est parfois également appelée le « grenier » de la Suisse orientale. Cependant, quelques entreprises importantes de l'industrie agro-alimentaire avec leurs grosses centrales de distribution et les besoins énergétiques qui en découlent ont bien plus contribué à cette réputation.

Gossau est un pôle économique important qui offre 11 500 emplois. C'est également une commune parlementaire : l'assemblée composée de 30 députés traite chaque mois les affaires présentées par le conseil municipal.

## ➤ **De la première lampe à la Cité de l'énergie**

L'histoire de la politique énergétique de Gossau commence en 1893. Bien avant St-Gall, la capitale du canton, c'est dans les rues de Gossau que la première lampe électrique a été allumée à l'époque ; elle était produite par une petite centrale hydraulique encore privée.

En 1999, Gossau est devenue la deuxième commune de Suisse orientale à obtenir le label « Cité de l'énergie ». Les ré-audits réussis en 2003, en 2006 et en 2010 ont fortement marqué les activités de la ville en matière de politique énergétique. Grâce au résultat de 64 % obtenu lors du dernier ré-audit, Gossau se situe au 66<sup>e</sup> rang sur 270 communes. Toutefois, nous ne devrions pas nous en contenter mais viser en

2013 l'accèsion à la ligue des champions des Cités de l'énergie, c'est-à-dire la certification assortie du label gold international.

Il s'agit d'un objectif ambitieux qui demande une politique énergétique prévoyante et cohérente. En 2009, dans les objectifs de sa législature, le conseil municipal s'est ainsi déclaré clairement en faveur d'une politique énergétique durable et tournée vers l'avenir avec le principe directeur suivant.

➤ **Principe 5 du développement de la ville**

L'objectif de ce principe directeur est que la ville de Gossau assume un rôle d'exemple dans l'utilisation économe des ressources ; cela signifie appliquer les dernières normes d'énergie pour les bâtiments propres, promouvoir la production et l'utilisation des énergies renouvelables ou encore créer des incitations afin de réduire la consommation d'énergie.

Formulé plus concrètement dans les

➤ **principes stratégiques**, cela signifie que :

1. nous aspirons à un taux d'assainissement de 2 % par an du parc de bâtiments actuel ;
2. les rejets de chaleur, en particulier ceux provenant de l'industrie et des eaux usées, doivent être utilisés de la manière la plus efficace possible ;
3. le potentiel de la géothermie et des eaux souterraines, du bois et de la biomasse, ainsi que de la chaleur solaire est de préférer les agents caloporteurs fossiles, chaque fois que c'est justifiable économiquement ;
4. il faut remplacer le mazout en tant que source de chaleur et utiliser le gaz naturel comme énergie de transition, en particulier pour les processus industriels ;
5. l'électricité fournie à Gossau par les services municipaux est continuellement adaptée à une énergie renouvelable et, autant que possible, produite au niveau local.

➤ **Concept énergétique 2050**

Un concept énergétique a été élaboré en 2010 et sert pour ainsi dire de « mode d'emploi » quant à la manière dont ces objectifs stratégiques ambitieux doivent être mis en pratique. Depuis le début de l'année 2010, la loi sur l'énergie du canton de St-Gall prescrit aux communes de plus de 7000 habitants de mettre sur pied un concept énergétique.

C'est avec une certaine fierté que je peux mentionner que Gossau est l'une des premières communes du canton à avoir donné suite à cette mission et qu'elle dispose ainsi d'une ligne directrice contraignante pour les activités futures relevant de la politique énergétique.

Sont déterminés dans le concept énergétique :

- les besoins en chaleur actuels et futurs ;
- les sources de chaleur existantes et exploitables ;
- l'approvisionnement en chaleur visé et
- les mesures nécessaires pour cela.

Dans le concept énergétique, nous décrivons 21 mesures prioritaires qui forment le cœur proprement dit du concept. La situation de départ et l'objectif sont définis pour chaque mesure, tandis que la responsabilité, la procédure et le calendrier de mise en

œuvre sont fixés de manière contraignante. Le rapport direct avec le catalogue de mesures pour le processus de certification des Cités de l'énergie est également établi.

J'aimerais maintenant vous présenter quelles mesures la ville de Gossau a d'ores et déjà mises en œuvre dans le cadre de sa responsabilité propre.

- **Mesures de responsabilité propre de la ville :**
- Les besoins énergétiques et désormais les émissions de CO<sub>2</sub> des bâtiments municipaux sont présentés chaque année dans la comptabilité énergétique. Cela sert entre autres de base pour les travaux d'entretien ou pour former les concierges à utiliser l'énergie de manière économe ;
- Tous les immeubles municipaux et l'éclairage public sont alimentés en courant vert.
- Le centre qui vient d'être nouvellement aménagé est éclairé par des lampes LED.
- La ville de Gossau participe chaque mois de juin à l'action « Bike to work ».
- Des cours « Eco-Drive » sont proposés aux collaborateurs qui ont besoin d'un véhicule pour leur travail quotidien ; pour les utilisateurs sporadiques, une voiture Mobility ou un vélo électrique est également à leur disposition.
- Des alternatives comme les chauffages à pellets ou des capteurs solaires sont examinées lors de rénovations d'installations de chauffage.
- Les directives d'achat relatives aux constructions municipales, aux appareils de bureau, aux véhicules, aux petits appareils, au papier et aux imprimés, au nettoyage, etc. sont en train d'être remaniées et adaptées aux exigences écologiques.
- Pour les nouvelles constructions, c'est le standard Minergie proposé par SuisseEnergie qui s'applique : c'est notamment le cas pour l'Oberstufenzentrum Buechenwald (2010) et la caserne des pompiers de Langfeld (2011).
  
- **Planification d'assainissement des bâtiments municipaux**  
Parallèlement à l'adoption du concept énergétique communal, le conseil municipal a également pris la décision de principe selon laquelle les normes de construction de SuisseEnergie pour les bâtiments publics s'appliqueraient à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour l'ensemble des nouvelles constructions municipales, ainsi que pour les projets d'assainissement en suspens.  
Si nous prenons comme point de départ l'assainissement énergétique des six bâtiments municipaux prévus ces prochaines années, cela représente un potentiel d'économie considérable de plus de 1300 MWh de chaleur.
  
- **Installations photovoltaïques sur les bâtiments municipaux**  
L'aptitude de l'ensemble des bâtiments municipaux à recevoir des installations photovoltaïques a été vérifiée en 2010. La planification des investissements qui court sur plusieurs années prévoit la construction d'une nouvelle installation chaque année.

Outre les mesures citées que la ville de Gossau a déjà mises en œuvre en assumant son rôle d'exemple et sa propre responsabilité, j'aimerais

maintenant vous présenter un éventail d'activités que nous avons initiées en collaboration avec des particuliers, l'industrie, l'artisanat et l'agriculture.

➤ **Activités en collaboration avec le grand public**

➤ **Modèle RPC de Gossau**

L'année dernière, le modèle RPC de Gossau a fait sensation bien au-delà des frontières de notre ville. Par analogie avec le modèle RPC national, qui fait souvent parler de lui en raison de sa longue liste d'attente, Gossau a développé son propre modèle RPC. Les services municipaux achètent de l'électricité produite de manière renouvelable aux mêmes rétributions à prix coûtant du courant injecté que Swissgrid et l'injecte dans le réseau de la ville. Ce système a ainsi suscité un énorme intérêt auprès des investisseurs privés en 2011. 63 contrats de livraison ont pu être conclus avec des particuliers, des entreprises agricoles et industrielles, représentant une puissance totale absorbée de 3500 kWp.

Grâce à cette électricité produite par des installations photovoltaïques, ce qui correspond tout de même à 3,5 millions de kilowattheures, il serait possible d'approvisionner quelque 650 maisons individuelles.

Cette électricité solaire est commercialisée dans les produits de courant vert de Gossau qui seront disponibles à partir de janvier 2013.

➤ **Nouveaux produits de courant en 2013**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les services municipaux proposeront trois nouveaux produits de courant parmi lesquels chaque client individuel pourra choisir.

« **Gossau Naturstrom basic** », le mix d'électricité local composé de 5 % d'énergie solaire « naturemade star » de Gossau et de 95 % d'énergie hydraulique issue de la centrale de Niederglatt, des centrales engadinoises et de la centrale d'Eglisau.

**Gossau Naturstrom star**, le courant vert destiné aux exigences écologiques élevées composé de 40 % d'énergie solaire « naturemade star » produite à Gossau et de 60 % d'énergie hydraulique provenant des centrales hydrauliques de Suisse orientale.

**Gossau Strom classic**, le mix d'électricité actuel composé de 30 % d'énergie nucléaire et de 70 % d'énergie hydraulique provenant de Suisse.

- Le nouvel **article sur l'énergie du règlement des constructions** laisse entrevoir un indice d'utilisation plus élevé pour les nouvelles constructions lorsque des mesures en faveur de l'efficacité énergétique et de l'utilisation d'énergies renouvelables vont au-delà des exigences minimales du canton.

Nous avons constaté qu'il n'était pas suffisant pour la ville de remplir son rôle d'exemple, de disposer d'une politique énergétique durable et d'investir dans la production et la vente d'énergie renouvelable. Nous devons parvenir à créer des incitations qui engagent également la population à utiliser l'énergie de manière respectueuse et à recourir à des énergies renouvelables. C'est dans ce but que le

➤ **fonds de l'énergie**

a été créé en 2009. 1 million de francs par an a été mis à disposition ces deux dernières années ; la moitié de ce montant provient du chiffre d'affaires énergétique, à savoir 0,3 centime/kWh, et l'autre moitié de l'utilisation des bénéfices des services municipaux. Quatre domaines ont été encouragés :

- des concepts d'assainissement pour des mesures spécifiques ;
- la production de chaleur et d'électricité neutre en CO<sub>2</sub> ;
- l'isolation thermique des immeubles ;
- des actions spéciales pour les appareils ménagers efficaces en énergie et la domotique.

### ➤ **Semaines du climat**

Outre les incitations financières du fonds de l'énergie, il me semble toutefois qu'informer et sensibiliser sans cesse la population à propos de la poursuite d'une politique énergétique durable par des activités ciblées revêt une plus grande valeur. Sous la marque faïtière « **semaines du climat** », diverses séances d'informations ont été organisées cette année par la ville de Gossau.

Pour l'industrie et l'artisanat, nous avons mis sur pied des plates-formes spéciales, par exemple :

### ➤ **energienetz GSG**

Le projet « energienetz GSG » (Gossau, St-Gall, Gaiserwald) est un signal clair que la politique énergétique orientée vers l'avenir ne doit pas prendre fin aux limites de la commune. Une partie importante de nos gros acheteurs d'énergie étant établie dans la zone frontalière entre St-Gall et Gossau, « energienetz GSG » est vraiment prédestiné pour un gros projet en matière de chaleur. En collaboration avec la ville de St-Gall et du canton et en incluant 21 entreprises industrielles et artisanales, nous élaborons ici une solution durable pour un approvisionnement énergétique d'avenir.

En outre, 16 entreprises artisanales participent d'ores et déjà au programme PME de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). La moitié de la contribution des membres est subventionnée par le fonds de l'énergie.

### ➤ **Conclusion**

J'espère être parvenue à vous montrer que cela n'est de loin pas suffisant pour les autorités municipales de décider de s'attaquer à la certification pour le label Cité de l'énergie et d'élaborer de beaux concepts. Il est très important que la population, le secteur économique et les écoles se passionnent pour ce processus à l'aide de moyens appropriés et y soient intégrés. La ville elle-même remplit à ce propos un rôle d'exemple. Mais la collaboration interdisciplinaire entre les différents départements d'administration est indispensable. Notre groupe de travail « Cité de l'énergie » se compose en conséquence de représentants du bâtiment et des travaux publics, des services municipaux et du développement des villes, ainsi que des écoles. Dans le cadre du travail de projet, nous recevons le soutien très compétent et

approprié de nos conseillers en Cités de l'énergie. Le réseau des Cités de l'énergie qui offre un échange actif d'expériences, des réunions d'informations passionnantes et une grande réserve d'idées pour de nouvelles mesures parfois très créatives me semble tout aussi important. Il me reste également à mentionner en passant la situation concurrentielle dans laquelle nous nous trouvons en compagnie d'autres Cités de l'énergie pour obtenir le label Gold et qui nous stimule sans cesse de plus belle à réaffirmer notre engagement en faveur d'un avenir énergétique durable.

Merci de votre attention.